

GRIPPE PANDÉMIQUE H1N1 – Aide-mémoire à l'intention des cliniciens de première ligne

Ce document a été préparé à l'intention des cliniciens de première ligne qui évaluent et traitent dans leur clinique des patients ayant contracté le virus pandémique (H1N1) 2009 (« pH1N1 »). Les conseils qu'il contient sont basés sur les meilleures preuves scientifiques disponibles au moment de leur formulation. Cet aide-mémoire est un document de référence et ne vise pas à se substituer au jugement clinique des professionnels ou aux autres ressources importantes et utiles produites aux échelons provincial ou territorial et local.

Pourquoi faut-il se préparer ?

- Attendez-vous à recevoir en consultation trois fois plus de patients atteints de grippe durant la période d'activité du virus pH1N1 que durant une saison de grippe habituelle.
- Attendez-vous à ce qu'au moins 20 % de votre personnel de soutien soit malade lors de la pointe de l'activité du pH1N1. Préparez-vous à la possibilité que vous-même ou vos collègues contractiez la maladie.

Informez-vous des plans mis en place à l'échelle locale et provinciale

- Dans la plupart des provinces, le médecin-hygiéniste en chef et la direction régionale de la santé publique sont vos meilleures sources d'information au sujet des plans d'intervention en prévision du pH1N1. Les directives peuvent différer quelque peu d'une province à une autre. Vous trouverez des liens vers les sites internet des gouvernements provinciaux en consultant les sites dont l'adresse figure à la fin du présent document.
- Consultez la carte de l'activité grippale globale au Canada sur le site Surveillance de l'influenza (<http://www.phac-aspc.gc.ca/fluwatch/09-10/index-fra.php>)
- Assurez-vous de recevoir les renseignements à jour au sujet du pH1N1 à mesure de son éclosion. Suivez les mises à jour des informations affichées sur les sites internet, car elle peuvent changer rapidement. Les communications écrites, comme celle-ci, pourraient déjà contenir des informations périmées lorsqu'elles arriveront à votre bureau.

Préparez votre cabinet

- Téléchargez la **Liste de vérification du cabinet de médecin en prévision d'une pandémie de grippe** affichée à la page suivante sous le titre « Professionnalisme » : http://www.cma.ca/index.cfm/ci_id/89060/la_id/2.htm
- Songez à mettre en place une ligne de triage téléphonique afin de dépister les patients présentant des symptômes grippaux (fièvre, toux, etc.).
- Assurez-vous de mettre en place des consignes claires à l'intention des patients présentant des symptômes grippaux comme la fièvre et la toux :
 - Installez des affiches à l'entrée de votre cabinet précisant la marche à suivre pour les patients présentant des symptômes grippaux avant qu'ils s'adressent à la réception (votre ministère provincial de la Santé propose peut-être des ressources à cet égard).
 - Les patients pouvant avoir la grippe pH1N1 devraient porter un masque chirurgical, se laver les mains en utilisant un gel désinfectant à base d'alcool et être invités à s'asseoir à une distance d'au moins deux mètres des autres patients.
 - À l'aide d'un produit désinfectant du type *utilisé dans les hôpitaux*, nettoyer les surfaces touchées par un patient pouvant être atteint de la grippe pH1N1 ou qui sont à distance de contact avec les gouttelettes émanant d'un tel patient (chaises, comptoirs, pupitres, poignées de porte, etc.).
- Assurez-vous que les jouets et les revues soient enlevés de la salle d'attente lorsque l'activité grippale du pH1N1 est observée dans la communauté.

-
- Certaines provinces peuvent avoir modifié les codes de facturation pour autoriser la rémunération de modes d'interaction de rechange avec les patients malades.

Préparez vos patients

- Commandez des exemplaires du guide intitulé **Votre guide de préparation contre le virus H1N1** destiné aux patients (1-800 O-Canada) ou téléchargez le ici : <http://www.phac-aspc.gc.ca/alert-alerte/h1n1/guide/index-fra.php>.
- Informez vos patients des modalités d'interaction qu'ils devraient adopter afin de communiquer avec vous s'ils sont malades, par exemple quand ils doivent téléphoner en vue d'une consultation médicale, quand il y a lieu de consulter, et quand ils devraient s'attendre à recevoir un traitement aux antiviraux.
- Certains patients demanderont une « note du médecin » aux fins de leur emploi. Préparez une formule type de note à l'intention des employeurs des patients atteints de grippe H1N1.

Incitez votre clientèle à se faire vacciner

- La vaccination est le moyen le plus efficace pour lutter contre la grippe pH1N1.
- Incitez vos patients à se faire vacciner contre la grippe pH1N1. Le vaccin sera gratuit pour tous les Canadiens âgés de plus de six mois qui ont besoin du vaccin contre la grippe pH1N1 et souhaitent le recevoir.
- Informez-vous sur les modalités de la campagne de vaccination contre le pH1N1 dans votre région. Il se peut que l'on vous demande de contribuer à l'effort de vaccination ou que la vaccination soit offerte dans le cadre de cliniques publiques.
- La priorité sera donnée aux personnes suivantes :
 - Les personnes de moins de 65 ans ayant une maladie chronique.
 - Les femmes enceintes.
 - Les enfants âgés de 6 mois à moins de 5 ans.
 - Les personnes résidant dans des régions ou des communautés éloignées ou isolées.
 - Les travailleurs de la santé participant aux interventions de lutte contre la pandémie ou à la prestation de services de santé essentiels.
 - Les personnes de la maisonnée en contact avec des enfants de moins de six mois ou avec des personnes au système immunitaire affaibli et les personnes qui leur prodiguent des soins.
- Il est acceptable de donner le vaccin contre la grippe saisonnière en même temps que le vaccin contre la grippe H1N1. Le cas échéant, il faut administrer un vaccin dans chaque bras.
- Incitez les patients à risque à recevoir le vaccin anti-pneumocoque; on peut l'administrer en même temps que les vaccins antigrippaux.
- Le ministère de la Santé de votre province ou territoire diffusera les informations pertinentes au sujet du vaccin.

Assurez la gestion de la vaccination dans votre cabinet, le cas échéant

- Estimez la quantité de doses du vaccin dont vous aurez besoin.
- Identifiez les sources de distribution dans votre localité et les modalités prévues pour l'obtention de doses supplémentaires du vaccin.
- Le vaccin contre la grippe pH1N1 est différent de celui contre la grippe saisonnière. Il contient un adjuvant fourni dans une bouteille à part, ayant pour fonction de stimuler la réponse immunitaire de l'individu.
- Les préparatifs à cet égard se font en plusieurs étapes. Obtenez les consignes et la formation à ce sujet dans les plus brefs délais.
- Reportez-vous à la monographie du produit pour connaître diverses consignes importantes au sujet
 - des modalités de conservation et de la chaîne de refroidissement des doses du vaccin;
 - de la taille de l'aiguille requise pour mélanger les composés;
 - de la posologie recommandée pour les enfants et les adultes.
- Le vaccin adjuvant causera une rougeur et une enflure localisée chez approximativement 90 % des personnes inoculées.

-
- Le vaccin sans adjuvant est préférable pour les femmes enceintes. Cependant, si le vaccin sans adjuvant n'est pas disponible et que les taux de grippe H1N1 sont élevés ou en augmentation dans la communauté :
 - pour les femmes qui en sont à plus de 20 semaines de grossesse, proposer alors le vaccin adjuvant;
 - pour les femmes qui en sont à moins de 20 semaines de grossesse et qui ont une maladie sous-jacente, on peut envisager d'administrer le vaccin adjuvant.
 - Signaler à l'administration de la santé publique de votre localité ou de votre province ou territoire toute réaction indésirable dont les conséquences pourraient être graves.

Diagnostic

- Tenez compte de la présence du virus pH1N1 dans votre communauté.
- Portez un masque et un dispositif de protection des yeux lors de l'examen d'un patient présentant des symptômes grippaux.
- Portez un respirateur N95, un dispositif de protection des yeux, des gants et une blouse médicale pour les interventions générant des aérosols.
- Les symptômes caractéristiques sont une fièvre et une toux; parmi les indicateurs de sévérité, signalons l'essoufflement et une douleur thoracique; des symptômes gastro-intestinaux peuvent aussi être présents.
- Voir le document **Recommandations cliniques relativement aux patients présentant des symptômes respiratoires durant la saison grippale 2009-2010** (http://www.phac-aspc.gc.ca/alert-alerte/h1n1/pdf/H1N1_DecisionTree_oct23_f.pdf) pour connaître les autres symptômes et indicateurs de sévérité.
- La collecte d'un échantillon avec un écouvillon naso-pharyngé est indiquée chez les patients devant être hospitalisés, chez ceux qui ne répondent pas au traitement et chez ceux qui présentent des symptômes après une prophylaxie post-exposition.
 - Inscrire sur le formulaire de demande d'analyse en laboratoire la raison motivant la collecte de l'échantillon, par exemple, persistance des symptômes grippaux après le traitement antiviral.
 - Consultez les consignes formulées par les autorités sanitaires de votre province pour connaître les autres circonstances dans lesquelles une analyse en laboratoire est indiquée.
- Il faut signaler tout résultat positif aux autorités de santé publique.

Traitement, conseils et suivi

- Pour la plupart des patients, les thérapie de base vise essentiellement le soutien et le soulagement des symptômes.
- Informez-vous des posologies recommandées et des effets indésirables potentiels de l'oseltamivir (Tamiflu®) et du zanamivir (Relenza®).
- En prescrivant des antiviraux, suivez les modalités préconisées dans le document **Recommandations cliniques relativement aux patients présentant des symptômes respiratoires durant la saison grippale 2009-2010** (http://www.phac-aspc.gc.ca/alert-alerte/h1n1/pdf/H1N1_DecisionTree_oct23_f.pdf).
- Pour les patients présentant des symptômes grippaux dans une communauté dans laquelle circule le pH1N1 :
 - En présence d'un indicateur de sévérité, prescrire un antiviral et hospitaliser.
 - Si aucun indicateur de sévérité n'est présent, mais le patient appartient à un groupe à risque (femmes enceintes, enfants de moins de cinq ans, malades chroniques) ou pour d'autres considérations particulières (autochtone d'une communauté des Premières nations, Inuit ou Métis, ou personne résidant dans une communauté en région éloignée), prescrire un antiviral et assurer un suivi serré.
 - Les autres patients peuvent normalement être traités pour les symptômes.
- Afin d'être pleinement efficaces, les antiviraux devraient être administrés dans les 24 à 48 heures de l'apparition des symptômes.
- Aviser les personnes nécessitant un traitement antiviral de demander à un membre de leur famille ou à un ami d'aller se procurer les médicaments requis, sinon de porter un masque en public.
- Signalez les réactions indésirables graves aux antiviraux dans les plus brefs délais en ligne à www.santecanada.gc.ca/medeffet ou par téléphone au 1 866 234-2345.

-
- Soyez à l'affût des situations problématiques émergentes à mesure que la pandémie progresse signalez-les sans délai aux autorités sanitaires, par exemple si vous observez l'émergence d'une résistance aux antiviraux ou des changements de tendance dans l'évolution de la maladie.

Soins à domicile : insistez sur les mesures de contrôle de la propagation de l'infection

- Conseillez aux patients symptomatiques de s'isoler en restant à la maison jusqu'à ce que leurs symptômes soient disparus et qu'ils soient en mesure de reprendre leurs activités courantes.
- Conseillez aux patients et aux personnes qui les soignent (en plus de leur donner le guide de préparation contre le virus H1N1) de :
 - minimiser les contacts avec le malade et de pratiquer rigoureusement les mesures d'hygiène;
 - fournir des soins de soutien (liquides, aliments et antipyrétiques);
 - observer de près l'évolution du malade et signaler au médecin tout signe de détérioration de son état de santé;
 - s'informer des numéros de téléphone des lignes d'information sanitaire des autorités provinciales ou régionales de la santé publique pour obtenir des informations additionnelles au besoin.
- Assurez-vous que le patient est au courant des indicateurs de sévérité pouvant nécessiter une réévaluation de son état ou une visite à l'urgence (par exemple, essoufflement, douleurs thoraciques).

Ressources complémentaires

Agence de la santé publique du Canada

Lignes directrices et conseils au sujet du pH1N1

www.phac-aspc.gc.ca/alert-alerte/h1n1/guidance_lignesdirectrices-fra.php

Formation en ligne : « Éclosions de maladies infectieuses : outils et stratégies pour les cliniciens de première ligne »

www.phac-aspc.gc.ca/outbreaks_course-cours_eclosions/index-fra.php

Page principale de Combattezlagrippe : www.combattezlagrippe.ca

Page principale de Surveillance de l'influenza : www.phac-aspc.gc.ca/fluwatch/index-fra.php

Association médicale canadienne

Page principale des renseignements au sujet de la grippe H1N1

www.amc.ca/h1n1

Collège des médecins de famille du Canada – Pandémie d'influenza

Page principale des renseignements au sujet de la grippe H1N1

www.cfpc.ca/pandemie



L'Association médicale canadienne, le Collège des médecins de famille du Canada, la Société nationale des spécialistes pour la médecine communautaire, et l'Association canadienne de santé publique ont collaboré à l'élaboration de ce document avec le concours de l'Agence de la santé publique du Canada et tiennent à remercier celle-ci de sa contribution.